



186010 - Comment la musulmane peut elle devenir une source de prospérité et de confort dans la vie de son mari?

question

J'ai entendu certains dire que quand un homme se marie, soit sa vie commence à prospérer et connaître la croissance, soit il s'engage dans une succession de conflits dans sa vie conjugale et provoqués par sa femme car celle-ci est nécessairement soit une source de bonne chance, soit une source de mal chance. En tant qu'épouse, je pose la question de savoir comment faire pour être une source de bonne chance pour le mari? Quels sont les détails tirés du Livre et de la Sunna à propos de cette question?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, la Charia condamne la recherche du mauvais augure car cela implique la faiblesse de la confiance qu'on doit en Allah, et la foi en Son décret Sa gestion des affaires humaines. Quant au hadith rapporté par al-Bokhari (5094) et par Mouslim (2225) d'après Ibn Omar selon lequel on a évoqué le mauvais augure en présence du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) et il a dit: **Si le mauvais augure existe, il ne peut provenir que d'une maison, d'une femme et d'un cheval.** On doit savoir que rien dans les femmes, les maisons ou les bêtes ne porte préjudice ou ni n' apporte profit sans la permission d'Allah.

En effet, le Transcendant est le Créateur du bien et du mal. Il arrive toutefois qu'il éprouve un homme par le biais d'une femme de mauvais caractère ou à travers une maison dans laquelle se produisent de fréquents dégâts. Quant cela arrive à quelqu'un, il doit s'en débarrasser en fuyant un décret d'Allah pour se réfugier dans un autre décret d'Allah et afin d'éviter de tomber dans le pessimisme condamnable.



Le prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a pas fait d'une chose quelconque une source intrinsèque de mauvais augure indépendante du décret d'Allah Très haut. Il n'est pas permis à un musulman de croire que ces choses (maison, monture et femme) peuvent en elles mêmes avoir une influence déterminante, compte tenu de la portée générale des propos du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): **Tirer un mauvais augure de l'envol d'un oiseau relève de l'associationnisme** (Rapporté par Abou Dawoud, 3910) et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Abou Dawoud) Se référer à la réponse donnée à la question n°[27192](#).

Deuxièmement, si dire qu'une épouse est soit une source de chance soit une source de malchance pour son mari repose sur un constat fondé sur sa manière de conduire sa vie conjugale, c'est oui. Une épouse pieuse qui craint Allah, obéit à son mari et s'acquitte de ses devoirs est une source de bon augure, de bien et de bénédiction pour son mari et sa famille. A ce propos Mouslim (1467) a rapporté d'après Abdoullah ibn Amr que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **La vie d'ici bas est un temps de jouissance et la meilleure source de jouissance est la femme pieuse.**

La femme qui désobéit à son Maître, ne se soumet pas à son mari, se refuse à lui, nie tout le bien qu'il lui fait, voilà la femme qui représente une source de malheur. La chance et la malchance sont liées aux actes des fidèles serviteurs et à leurs mœurs non à leurs personnes ni à leurs physiques ou leurs images. C'est dans ce sens qu'Allah Très Haut dit à propos des villageois qui accueillirent des messagers: «Nous tirons un mauvais augure de votre venue et si vous ne cessez pas vos activités nous allons vous lapider» Allah explique ainsi que c'est la mécréance et les mauvaises actions des villageois qui fut la vraie source de leur mauvais augure et non les messagers. Il dit dans la sourate 7: **En vérité leur sort dépend uniquement d'Allah** (Coran,7:131) et dit dans la sourate 36: **Votre mauvais présage est avec vous-mêmes** (Coran,36:19). Voir Adwaa al-Byaan (2/39).

Dès lors, on dit à toute femme qui veut se donner une vie heureuse et la veut pour son mari et sa progéniture et qui en veut en plus obtenir le bonheur éternel dans l'au-delà, doit craindre Allah en secret et en public en observant les prescriptions divines et en abandonnant les proscriptions, en



obéissant à son mari, en lui réservant un bon traitement, en ne lui désobéissant pas dans une bonne entreprise et se refusant de lui imposer une charge qui dépasse ses capacités. En effet, il ne faut lui demander que ce qu'il peut donner. Une femme raisonnable concède même une partie de ce qui lui est dû et n'en exige pas la totalité. Elle s'habitue à la patience et à la tolérance en cas de divergence, de tiraillement ou de négligence.

A force de veiller à la bonne éducation des enfants de manière à leur apprendre les enseignements de l'islam, ses mœurs et règles de conduite et de manière à les éduquer dans l'obéissance à Allah et à son Messager (Bénédictio et salut soient sur lui), tout cela dépend du pouvoir du fidèle serviteur et de ses capacités car Allah n'impose à aucune âme ce qui dépasse ses capacités. Celui qui craint Allah dans la mesure du possible, Allah, par sa grâce et Sa générosité, le dispensera de tout ce qu'il n'est pas capable de faire. Allah Très Haut a dit: **Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons certes, en fonction des meilleures de leurs actions.** (Coran,16:97).

Ibn Hibban (4032) a rapporté d'après Saad ibn Abi al-Waqqas que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **Quatre choses sont des sources de bonheur: la femme pieuse, un logement spacieux, un bon voisin et une monture docile. Quatre sont des sources de malheur: le mauvais voisin, la mauvaise femme, le logement étroit et une monture rébarbative.** (jugé authentique par al-Albani dans as-Sahihah (282). Se référer pour davantage d'information à la réponse donnée à la question n° [10680](#) et à la réponse donnée à la question n° [88353](#). Pour connaître les voies du succès dans la vie, référez vous à la réponse donnée à la question n° [22704](#).

Allah le sait mieux.